

VERS UNE PLUS GRANDE RECONNAISSANCE DES INEGALITES FEMMES-HOMMES

COLLECTION DES RAPPORTS N°329

Étude pour le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des
Droits des Femmes

Lucie Brice, Emilie Daudey, Sandra Hoibian

142, rue du
Chevaleret
75013 PARIS

Tél. 01 40 77 85 00
Fax 01 40 77 85 09

MAI 2015



DÉPARTEMENT CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS

Rapport réalisé à la demande du Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes

Le département « Conditions de vie et Aspirations » est composé de :

Lucie Brice, Patricia Croutte, Emilie Daudey, Sandra Hoibian et Jörg Müller

CRÉDOC

Contenu

Avant-propos	4
Note de synthèse : Conciliation entre vie familiale et professionnelle : une nécessité pour les femmes, un idéal pour les hommes	5
I. Le regard porté sur la répartition des rôles et la conciliation vie familiale et professionnelle évolue	9
A. Vers une reconnaissance de l'importance du partage des tâches domestiques dont parentales	12
B. L'idée que les mères doivent donner la priorité à leur enfant sur leur vie professionnelle est en recul	15
C. À la recherche d'une conciliation entre vie de famille et vie professionnelle	22
D. La persistance de stéréotypes, davantage portée par les femmes et les personnes âgées	25
II. Une poursuite des combats plébiscitée	28
A. Les Français en faveur d'une égalité au Parlement	28
B. Les Français en faveur d'une poursuite des combats en matière d'égalité	31
III. Annexes	34

Avant-propos

Ce document présente les résultats d'une enquête menée à la demande du Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes du Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes. Cette investigation aborde le regard des Français sur le partage des tâches domestiques, les représentations entourant la place des mères et les arbitrages en termes de vie professionnelle et familiale. Elle évoque également quelques opinions sur la parité dans la sphère publique.

L'analyse s'appuie sur des questions insérées dans la vague de début 2015 de l'enquête sur les « Conditions de Vie et Aspirations » des Français. Avec l'aimable autorisation de la CNAF, des comparaisons ont pu être menées avec les résultats obtenus à des questions formulées de façon identique et intégrées également dans l'enquête Conditions de vie et Aspirations à la demande de la CNAF en 1992, 1997 et 2003. Le rapport propose enfin une analyse détaillée des résultats selon les principaux descripteurs sociodémographiques.

Encadré 1 - Précisions méthodologiques

L'enquête a été réalisée en « face à face », entre début décembre 2014 et fin janvier 2015, auprès d'un échantillon représentatif de 2000 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge - sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population, actualisé grâce à l'enquête emploi et aux données démographiques de l'INSEE. Un redressement final a été effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale de 18 ans et plus.

Plus précisément, plusieurs thématiques ont été abordées dans l'enquête :

- **Les représentations entourant la répartition des rôles entre parents et la conciliation vie professionnelle – vie privée :** les normes sociales quant au partage des tâches domestiques entre femmes et hommes, le regard de la population sur les priorités des mères de jeunes enfants entre leur activité professionnelle et le temps consacré à leur progéniture, l'importance accordée à la possibilité de conjuguer vie de famille et vie professionnelle parmi d'autres critères à la fois pour les jeunes hommes demandeurs d'emploi, et les jeunes femmes.
- **Le regard porté sur la question d'égalité dans la sphère publique:** et plus précisément sur la parité au Parlement, et la légitimité des combats menés en matière d'égalité entre femmes et hommes.

Note de synthèse : Conciliation entre vie familiale et professionnelle : une nécessité pour les femmes, un idéal pour les hommes

Alors que les débats sur la place des femmes et des hommes dans la société se multiplient, les inégalités entre les sexes notamment dans la prise en charge des tâches domestiques et familiales persistent. Nos concitoyens, en particulier les hommes, en ont conscience et affirment vouloir les corriger, comme le révèlent les questions posées par le CRÉDOC dans son enquête « Conditions de vie et Aspirations » pour le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes : 69% des hommes trouvent qu'il n'est pas normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants contre 66% des femmes. Ces dernières années, les discours des hommes, notamment sur le rôle des femmes en tant que mère, évoluent même plus vite que ceux des femmes. Femmes (91%) et hommes (83%) sont unanimes pour considérer que les combats en matière des droits des femmes restent nécessaires encore aujourd'hui.

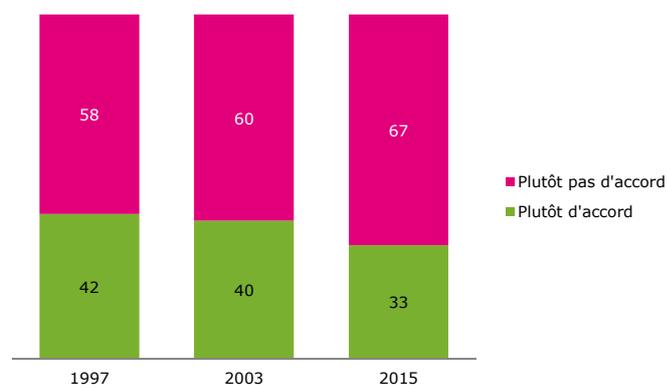
Vers une plus grande reconnaissance du poids des tâches domestiques assumées par les femmes

La question du partage des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants au sein du couple divisait le corps social en 1997. Près de 20 ans plus tard, les stéréotypes reculent : 58% des

Français estimaient qu'il n'était pas normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants en 1997 ; ils sont **67% en 2015**.

Des tâches domestiques à mieux répartir

Aujourd'hui, les mères qui travaillent assurent la majeure partie des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants. Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Il est normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants » ? (en %)

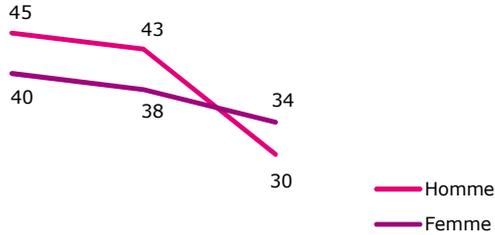


Source : CRÉDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations », 1997, 2003 et début 2015

Cette inégalité dans le partage des tâches était en 1997 davantage contestée par les femmes. En 2015, les hommes sont plus nombreux que les femmes à dénoncer un tel déséquilibre : seuls 30% d'entre eux s'estiment d'accord avec l'idée de tâches domestiques essentiellement assurées par des « mères » (contre 34% de femmes). Le changement de discours en dix ans a été moins rapide chez les femmes.

Les hommes adhèrent moins qu’hier à l’idée que les mères doivent assurer l’essentiel des tâches domestiques

Proportion de Français d’accord avec l’idée selon laquelle « Il est normal que les mères assurent l’essentiel des tâches domestiques, de soins et d’éducation des enfants »

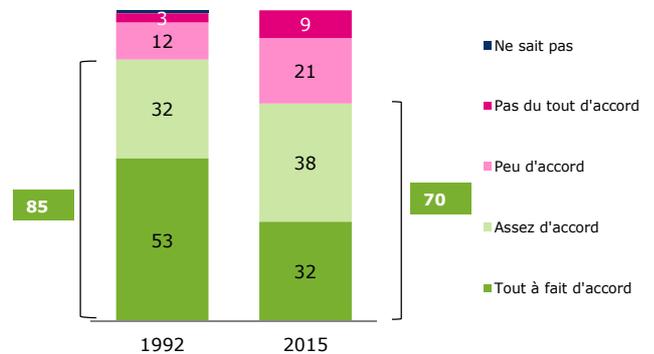


Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », 1997, 2003 et début 2015

De même, la population considérait majoritairement en 1992 que les mères de jeunes enfants devaient donner la priorité à ces derniers sur leur vie professionnelle. Près de vingt ans plus tard seuls 32% défendent franchement cette idée soit une **diminution** de 21 points par rapport à 1992. Les hommes sont même un peu moins enclins (28%) que les femmes (35%) à partager cet avis. En outre, les pères de jeunes enfants, particulièrement concernés par cette question, soutiennent aujourd’hui bien moins souvent cette idée (59%) que les mères de jeunes enfants (81%). De manière générale, les Français accordent toujours une place importante à la famille mais autour d’un modèle plus souple permettant une plus grande liberté de choix matrimoniaux, affectifs et parentaux.

L’idée que les mères doivent donner la priorité à leur enfant est en recul

« Une mère doit donner la priorité à son jeune enfant plutôt qu’à son activité professionnelle. Êtes-vous d’accord avec cette opinion ? » (en %)



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », 1992 et début 2015

Articulation entre vie professionnelle et familiale : nécessité pour les femmes, idéal pour les hommes

La vision d’une sphère domestique à la charge des seules femmes s’atténue avec le temps. Le pendant de cette répartition genrée des rôles, une sphère professionnelle réservée aux hommes, s’affaiblit. En 1978, la première vague de l’enquête « Conditions de vie et Aspirations » du CRÉDOC révélait que, pour les deux tiers des Français, le travail des femmes n’était pas forcément souhaitable. En 2015, la participation des femmes au marché du travail est désormais acquise : trois quarts des Français estiment que les femmes devraient pouvoir travailler dès lors qu’elles le désirent.

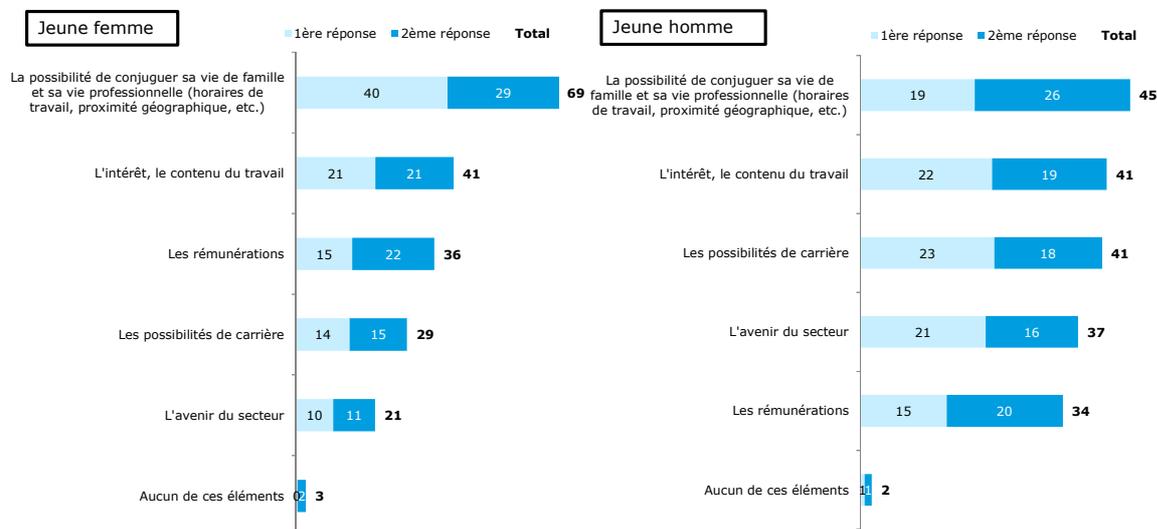
Preuve de la porosité nouvelle des rôles, **la question même de la conjugaison entre vie professionnelle et vie familiale n’est plus réservée aux femmes** : 45% des Français estiment que les jeunes hommes demandeurs d’emploi devraient y veiller. Conjuguer vie de famille et vie professionnelle **reste toutefois une priorité fortement assignée aux femmes** :

c'est de loin le premier conseil fait aux femmes (69% des réponses). Les autres critères arrivent loin derrière : la rémunération (36%), les possibilités d'évolution (29%) ou le caractère porteur du secteur d'activité (21%). À la différence des jeunes femmes, toutes les dimensions semblent d'importance équivalente lorsqu'il s'agit de conseiller les jeunes hommes dans leur recherche d'emploi. Le niveau de rémunération, le contenu du travail sont ainsi régulièrement cités, et de manière plus marquée que pour les femmes, le caractère porteur d'un secteur (37% contre 21% pour les femmes) ou d'une carrière (41% contre 29%)...

Si on la compare à d'autres pays, **la France semble donc se situer à un niveau intermédiaire** entre des pays où le modèle de l'homme source principale de revenus du foyer est encore dominant (Royaume Uni par exemple) et des pays où le modèle de foyer avec deux sources de revenus imprègne les représentations (Suède). Le travail des femmes en France est valorisé mais autour d'un modèle familialiste qui accorde toujours un rôle prédominant aux femmes dans la vie de famille et où leur carrière est secondaire ; en miroir, la question de la plus grande implication des hommes dans la vie de famille est posée mais ne prend pas le pas sur leurs responsabilités professionnelles.

Des conseils différents prodigués aux jeunes femmes /hommes dans la recherche d'emploi

« Dans cette liste, quels sont, selon vous, les deux principaux éléments que vous conseilleriez à une jeune homme/femme de prendre en compte lorsqu'il/elle recherche un emploi ? (en %) » - question posée à 1000 Français au sujet d'une jeune femme, et à 1000 Français au sujet d'un jeune homme



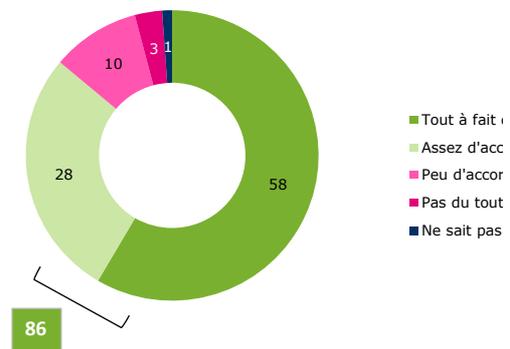
Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

Une reconnaissance de la persistance des inégalités : des combats jugés nécessaires par tous

Le désir de **corriger le déséquilibre** entre les femmes et les hommes se manifeste également dans la sphère publique et notamment en politique. 86% des Français estiment que le Parlement devrait compter autant de femmes que d'hommes. Or, en 2014, celui-ci ne comportait qu'un quart de femmes à l'Assemblée et au Sénat. Cette volonté de parité n'est, encore une fois, pas exclusivement portée par les femmes : **82% des hommes y sont favorables, soit presque autant que les femmes (90%)**. La France, avec 27% de femmes au Parlement est toujours en retard sur ses proches voisins européens comme la Suède (44%), l'Espagne (40%) ou l'Allemagne (37%), malgré une **féminisation progressive** de ses chambres.

En faveur d'une égalité au Parlement

Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Il devrait y avoir autant de femmes que d'hommes au Parlement » ? (en %)

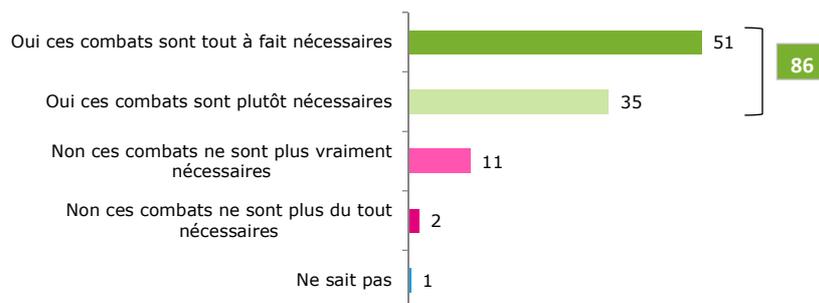


Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

Dans ce contexte d'une reconnaissance des inégalités persistantes entre les sexes aussi bien dans la sphère privée que publique, 86% des Français estiment que les **combats** menés pour les droits des femmes sont nécessaires. Par cette affirmation, les Français montrent d'une part qu'ils sont conscients des situations d'inégalité subsistant entre les femmes et les hommes et, d'autre part, que ces situations d'inégalité ne leur paraissent pas acceptables. Cette nécessité de poursuivre les avancées en matière d'égalité fait **presque l'unanimité auprès des femmes (91%)** mais est également **très largement partagée par les hommes (83% les soutiennent)**.

Pour une poursuite des combats en matière d'égalité

« Pendant plusieurs décennies, des combats ont été menés pour les droits des femmes. Ces combats sont-ils, selon vous, toujours nécessaires en France aujourd'hui ? »(en %)



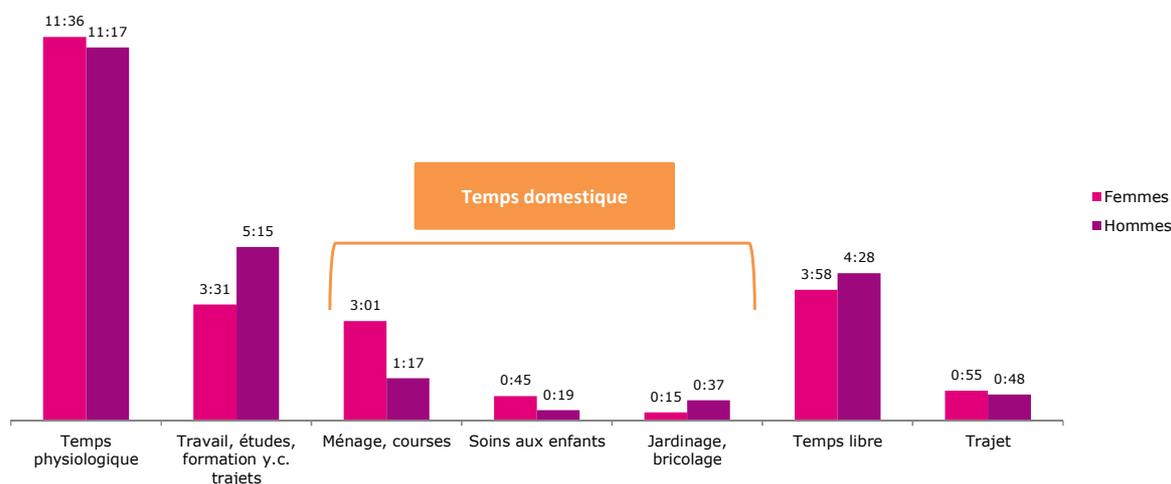
Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

I. Le regard porté sur la répartition des rôles et la conciliation vie familiale et professionnelle évolue

Avant d'aborder le regard porté par les Français sur la répartition des rôles et des tâches entre hommes et femmes, rappelons que, selon les derniers travaux de l'INSEE la répartition du temps journalier des hommes et des femmes demeure très hétérogène (ALBOUY, DUÉE, & GODEFROY, 2012). **Le temps consacré aux tâches domestiques est toujours nettement plus important pour les femmes que pour les hommes**¹. En 2010, les femmes consacraient en moyenne 4 heures et 1 minute par jour au ménage, aux courses, au soin des enfants et au jardinage et bricolage contre 2 heures et 13 minutes pour les hommes.

Graphique 1: Répartition du temps journalier selon les sexes en 2010 (en heures)

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 ans à 60 ans, hors étudiants et retraités.



Source : Insee, enquête Emploi du temps 2010.

Lecture : en 2010, les femmes d'âge actif passent en moyenne 3h par jour à faire le ménage ou les courses contre 1 heure pour les hommes

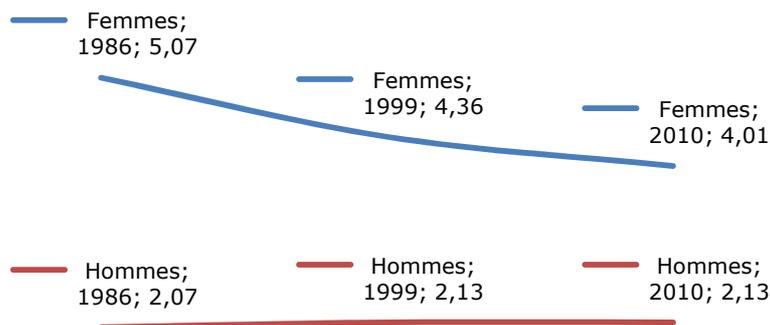
Malgré l'augmentation graduelle du taux d'emploi des femmes, celles-ci consacrent toujours **moins de temps à leurs activités professionnelles que les hommes** : 3 heures 31 minutes en 2010 contre 5 heures et 15 minutes pour les hommes. Elles disposent également de moins de temps consacré aux activités de loisirs : 4 heures 28 minutes pour les hommes contre 3 heures 58 minutes pour les femmes.

Toutefois, depuis vingt-cinq ans s'opère une **diminution du temps accordé aux tâches domestiques** par les femmes, temps reporté sur les loisirs, le travail et le temps physiologique.

¹ Valérie Albouy, Michel Duée, et Pascal Godefroy. «Qualité de vie des hommes et des femmes.» Regards sur la parité, 2012: 27-35.

Graphique 2: Évolution du temps consacré aux tâches domestiques selon le sexe

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 ans à 60 ans, hors étudiants et retraités.



Lecture : en 2010, les femmes d'âge actif consacrent en moyenne 4 h 01 par jour à des tâches domestiques.

Source : Insee, enquêtes Emploi du temps 1986, 1999 et 2010.

Entre 1986 à 2010, le temps consacré aux tâches domestiques a ainsi diminué d'une heure et six minutes pour les femmes en moyenne. Cette diminution du temps domestique est notamment le fait de **gains technologiques** permettant une plus grande rapidité dans la préparation des repas et l'entretien du linge (RICROCH, 2012).²

Sur la même période, le temps consacré par les hommes à leur activité professionnelle a diminué de 32 minutes. Ce temps s'est davantage reporté vers les loisirs que sur les tâches domestiques : les hommes n'y passent que 6 minutes de plus en 2010 par rapport à 1986. Néanmoins, **le temps supplémentaire dédié aux tâches domestiques par les hommes s'est concentré sur les tâches auparavant les plus inégalitaires** : le ménage, la cuisine et le linge. Conséquence de l'importante réduction de temps consacrée par les femmes aux tâches domestiques (une réduction de près de 20%) et d'un léger accroissement de la participation des hommes sur les tâches les plus inégalitaires, **l'écart de temps a tendance à se réduire entre femmes et hommes.**

L'arrivée d'un enfant nuance toutefois le phénomène en accentuant le déséquilibre dans le partage des tâches au sein des couples au détriment des femmes. Même parmi les couples les plus égalitaires, l'arrivée d'un enfant bouleverse les habitudes domestiques et tend à en faire davantage porter le poids sur les femmes (REGNIER-LOILIER, 2009).³

Ce « **déséquilibre** » du partage domestique s'opère particulièrement au moment de **l'arrivée du premier enfant**, notamment en ce qui concerne la tenue des comptes et le repassage. Certaines tâches, comme la réalisation des courses alimentaires, des repas ou le passage de l'aspirateur, se voient en outre affectées par **l'arrivée de chaque nouvel**

² Layla Ricroch. «En 25 ans, moins de tâches domestiques pour les femmes,» Regards sur la parité, 2012: 67-80.

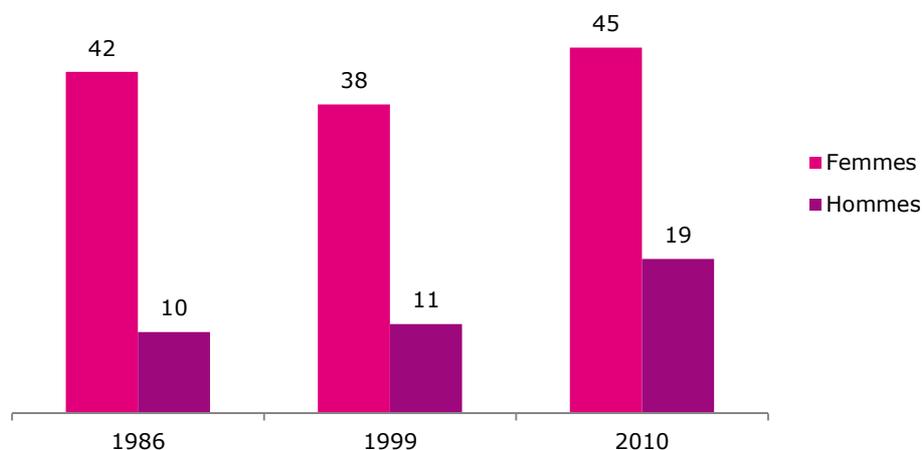
³ Arnaud Regnier-Loilier, « L'arrivée d'un enfant modifie-t-elle la répartition des tâches domestiques au sein du couple ? », *Population & Sociétés*, n°461, INED, septembre 2009

enfant– toujours au détriment des femmes (BIGOT, DAUDEY, & HOIBIAN, 2015)⁴, entraînant une répartition des rôles d'autant plus traditionnelle que la famille est nombreuse. En outre, les **soins à apporter à l'enfant** restent pour la plupart dévolus aux femmes.

REGNIER-LOILLIER et HIRON expliquent que le modèle familial se cristallise alors dans une configuration plus traditionnelle où les hommes exercent l'activité professionnelle et où les femmes exercent l'activité domestique, dont les soins à prodiguer aux enfants : « *De manière générale, l'arrivée d'un enfant conduit à une redéfinition de l'organisation domestique, dans le sens d'une plus forte implication des femmes.* »⁵

Les femmes restent en effet les premières au sein du couple à assurer **les soins et l'éducation des enfants**. En 2010, elles y consacraient 45 minutes contre 42 minutes en 1986, soit 3 minutes de plus. Les hommes n'y accordent que 19 minutes par jour. Mais cela représente cependant près du double du temps qu'ils y allouaient en 1986 (10 minutes).

Graphique 3: Évolution du temps consacré aux soins des enfants (en minutes)



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 ans à 60 ans, hors étudiants et retraités.

Lecture : en 2010, les femmes d'âge actif passent en moyenne 45 minutes par jour à s'occuper de leurs enfants.

Source : Insee, enquêtes Emploi du temps 1986, 1999 et 2010.

Qu'en pensent nos concitoyens ? Quel regard portent-ils sur la répartition des tâches ? Sont-ils conscients des différences d'emploi du temps ? Jugent-ils ces différences acceptables ou même souhaitables ?

⁴ Régis Bigot, Émilie Daudey, Sandra Hoibian, «Comment se prennent les décisions au sein des couples?» Politiques sociales et familiales, 29 Avril 2015.

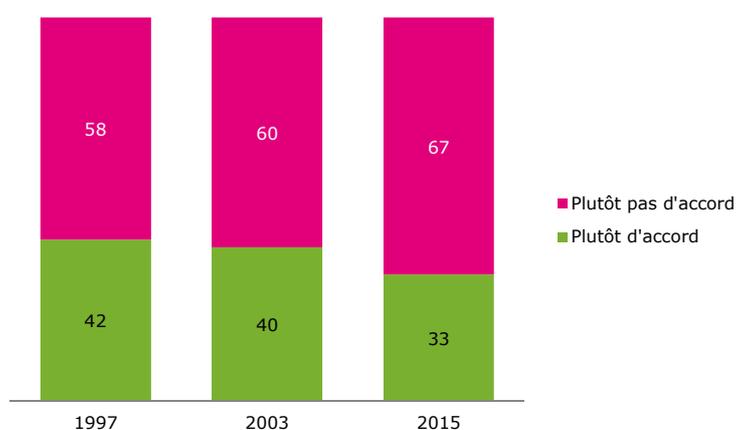
⁵ Arnaud Regnier-Loilier et Cécile Hiron. «Évolution de la répartition des tâches domestiques après l'arrivée d'un enfant.» Politiques sociales et familiales, mars 2010: 5-25.

A. Vers une reconnaissance de l'importance du partage des tâches domestiques dont parentales

Les vingt dernières années ont été marquées par **un changement du regard entourant la répartition des tâches** au sein du couple. En 1997, le corps social était divisé : 42% des Français estimaient normal que les tâches domestiques et parentales incombent principalement aux mères. **En 2015, cette opinion n'est plus partagée que par un tiers de la population.** L'assignation de rôles différents au sein d'un couple en fonction du sexe semble donc être en net recul.

Graphique 4: Des tâches domestiques à mieux répartir

Aujourd'hui, les mères qui travaillent assurent la majeure partie des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants. Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Il est normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants » ? (en %)



Source : CRÉDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations », 1997, 2003 et début 2015

Derrière l'idée de plus en plus majoritaire d'une répartition des tâches plus équilibrée, se cachent **des disparités selon les catégories de population**, et en particulier selon la **catégorie socioprofessionnelle**. Les cadres et professions intermédiaires sont les plus opposés à l'idée d'un déséquilibre. À l'autre extrême, les personnes au foyer comptent parmi les plus en faveur d'une prise en charge des tâches domestiques et parentales par les femmes.

Tableau 1: Disparités de réponse selon la catégorie socioprofessionnelle de l'interviewé
Aujourd'hui, les mères qui travaillent assurent la majeure partie des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants. Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Il est normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants » ? (en %)

	D'accord	Pas d'accord
Ensemble de la population	32	67
Indépendants	37	63
Cadre et profession intellectuelle supérieure	21	78
Profession intermédiaire	22	78
Employé	30	70
Ouvrier	30	69
Personne au foyer	53	47
Retraité	35	64
Autre inactif	34	66

Source : CRÉDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2015

Allant de pair avec cette différenciation par catégories professionnelles, **plus les revenus et le niveau de diplôme** sont élevés, plus les personnes interrogées aspirent à une répartition identique des tâches domestiques et parentales. Toutes les tranches d'âge se prononcent majoritairement à l'encontre d'une division sexuée des tâches au sein du couple. On note toutefois des fluctuations : **trois quart des personnes de 40 à 59 ans soutiennent une répartition égalitaire**; tandis que cette opinion est tout juste majoritaire (57%) chez les personnes âgées de plus de 70 ans.

Possible conséquence d'un ternissement des relations de couple ou à l'inverse raison de la séparation, **les personnes séparées ou divorcées soutiennent plus souvent un partage équitable des tâches** (73% des personnes séparées ou divorcées). Les personnes ayant une **conception souple du mariage**, c'est-à-dire qui le considèrent comme une « union pouvant être dissoute par simple accord des deux parties » indiquent souvent (74%) que les femmes ne devraient pas assurer la totalité des tâches ménagères. De même que les personnes indiquant n'avoir ni **pratique religieuse ni sentiment d'appartenance religieuse** (76%).

Tableau 2: Des disparités selon les caractéristiques socio-économiques des personnes interrogées

« Il est normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants »

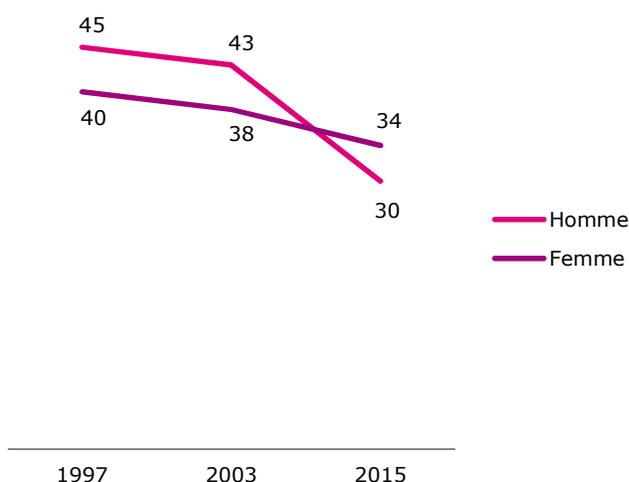
Les plus d'accord (32% en moyenne)	Les moins d'accord (67% en moyenne)
Les 70 ans et plus (43%)	Les 40-59 ans (72%)
Les indépendants (37%) et les personnes au foyer (53%)	Les cadres (78%) et professions intermédiaires (78%)
Les bas revenus (39%)	Les hauts revenus (74%)
Les non-diplômés (54%)	Les détenteurs du BAC (72%) et les diplômés du supérieur (77%)
Les résidents de l'agglomération parisienne (46%)	Les résidents de villes de 20 000 à 100 000 habitants (74%) et des villes de plus 100 000 habitants (72%)
Les inactifs (38%)	Les actifs occupés (72%)
Les personnes ayant une pratique religieuse régulière (51%)	Les personnes n'ayant ni pratique, ni sentiment d'appartenance religieuse (76%)

Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

La conception paritaire du partage des tâches au sein du couple n'est en revanche **pas significativement affectée par le sexe** du répondant : les hommes comme les femmes estiment anormal que les femmes assurent l'essentiel des tâches ménagères. Toutefois, cette similitude masque des **disparités dans l'évolution des opinions**. En effet, l'inégalité dans le partage des tâches était en **1997 davantage contestée par les femmes. En 2015, les hommes sont plus nombreux** que les femmes à dénoncer un tel déséquilibre. L'évolution des opinions semble donc plus rapide chez les hommes que chez les femmes.

Graphique 5: Les hommes adhèrent moins qu'hier à l'idée que les mères doivent assurer l'essentiel des tâches domestiques

Proportion de Français d'accord avec l'idée selon laquelle « Il est normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants »



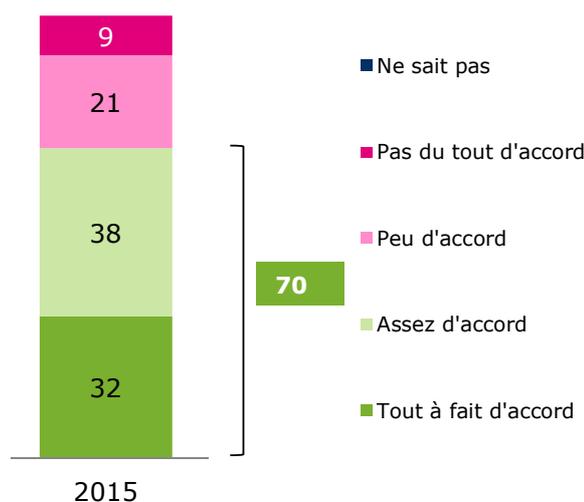
Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », 1997, 2003 et début 2015

B. L'idée que les mères doivent donner la priorité à leur enfant sur leur vie professionnelle est en recul

Opposés à l'idée que les femmes devraient assumer l'essentiel des tâches domestiques et parentales, 70% de la population se déclarent en revanche d'accord avec l'idée que les mères doivent donner **la priorité à leurs jeunes enfants** plutôt qu'à leur activité professionnelle.

Graphique 6: L'idée que les mères doivent donner la priorité à leur enfant sur leur vie professionnelle est majoritaire

« Une mère doit donner la priorité à son jeune enfant plutôt qu'à son activité professionnelle. Êtes-vous d'accord avec cette opinion ? » (en %)



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

Doit-on lire ce résultat comme une persistance des représentations associant les femmes à leur rôle de mère ? L'enquête menée par la DREES en 2014 montre en effet que 49%

des Français considèrent que « *les mères savent mieux répondre aux besoins et aux attentes des enfants que les pères* » et 41% pensent que « *pour une femme, la famille est plus importante que la vie professionnelle* ». Et selon l'enquête *World Value Survey*, 54% des Français déclarent en 2008-2010 être d'accord avec l'idée que « *avoir un travail c'est bien, mais ce que la plupart des femmes veulent vraiment c'est un foyer et un enfant* ».

Pour pouvoir conclure ainsi, il faudrait pouvoir disposer d'une question symétrique sur **les priorités qui seraient données aux pères de jeunes enfants entre leur vie familiale et professionnelle**. Il n'est pas impossible que les résultats aient été similaires. En effet, de manière générale, la **famille** est toujours jugée, depuis de nombreuses années, comme le domaine de la vie le plus important, devant le travail, les loisirs, etc. Les enfants sont perçus comme un **facteur d'épanouissement** pour les femmes comme pour les hommes (MAINGUENÉ, 2011)⁶. Ils arrivent d'ailleurs en tête des raisons évoquées spontanément pour expliquer que l'on est heureux au quotidien⁷ devant « la famille », « le domaine professionnel » ou « le couple ». Et nos concitoyens ne sont **pas prêts, de manière générale, à tout sacrifier pour leur carrière professionnelle** (BIGOT, DAUDEY, & HOIBIAN, 2013)⁸. Seuls 37% considèrent que « *le travail devrait toujours passer en premier, même si cela veut dire moins de temps libre* ». La primauté du travail est beaucoup plus répandue en Espagne et en Italie et surtout en Allemagne, où elle est même clairement majoritaire.

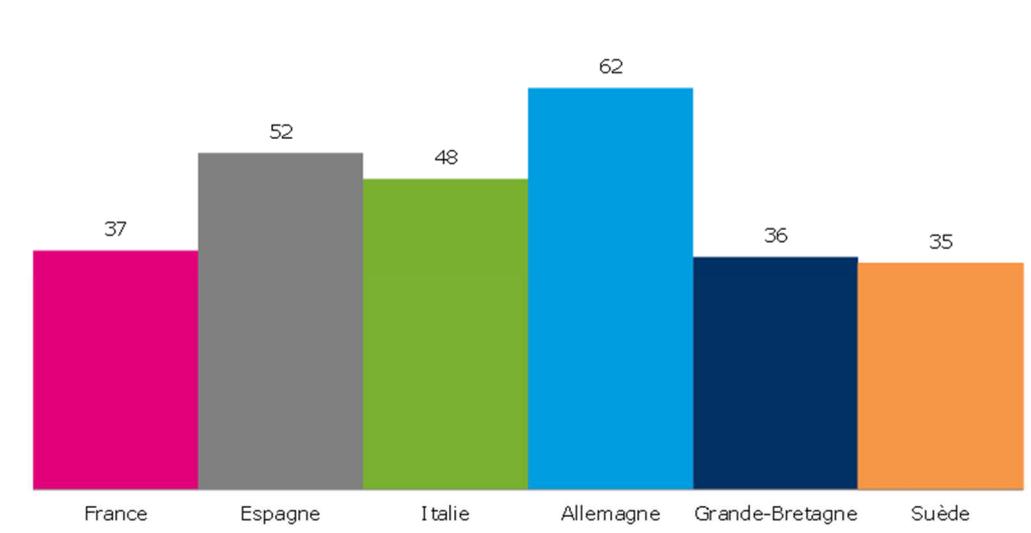
⁶ Alice Mainguené, «Couple, famille, parentalité: les modèles évoluent avec les générations.» INSEE Première, mars 2011.

⁷ Régis Bigot, Patricia Croutte, Emilie Daudey, Sandra Hoibian, Jörg Müller, L'évolution du bien-être en France depuis 30 ans, Cahier de recherche N° 298, décembre 2012, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C298.pdf>.

⁸ Régis Bigot, Emilie Daudey, et Sandra Hoibian. «La société des loisirs dans l'ombre de la valeur travail.» Cahier de recherche du CRÉDOC, Décembre 2013.

Graphique 7 – Les Français moins souvent d'accord que leurs voisins européens pour donner la priorité absolue au travail

Proportion d'individus « tout à fait d'accord ou plutôt d'accord » avec l'idée que « le travail devrait toujours passer en premier, même si cela veut dire moins de temps libre » (en %)



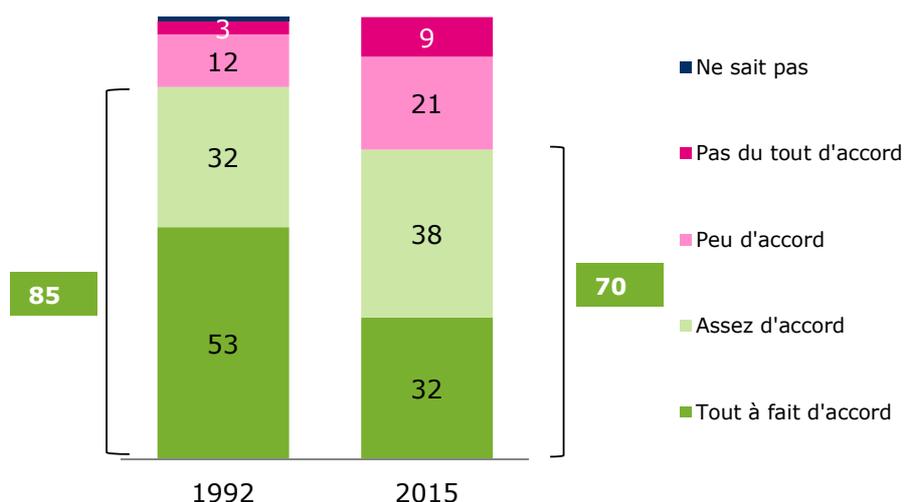
Source : exploitation CRÉDOC, à partir de l'enquête World Values Survey, période 2008-2010.

En outre, la **priorité à la vie de famille assignée aux mères de jeunes enfants est en diminution par rapport à 1992 (-15 points sur le «Total d'accord »)**, convergeant avec la diminution du soutien accordé par les Français au modèle d'une femme uniquement au foyer, ne travaillant pas (BURRICAND & GROBON, 2015)⁹.

Graphique 8: L'idée que les mères doivent donner la priorité à leur enfant est en recul

« Une mère doit donner la priorité à son jeune enfant plutôt qu'à son activité professionnelle.

Êtes-vous d'accord avec cette opinion ? »(en %)



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », 1992 et début 2015

Il faut dire que, de manière générale, les Français plébiscitent d'année en année **une plus grande liberté de choix matrimoniaux, affectifs, parentaux**. Ils sont de plus

⁹ Carine Burricand et Sébastien Grobon, «Quels stéréotypes sur le rôle des femmes et des hommes en 2014 ?» Études et Résultats, mars 2015: 1-8.

en plus favorables au mariage pour les **personnes de même sexe** (66% en 2015 contre 55% en 2007)¹⁰ et, voient de plus en plus le mariage comme une union souple pouvant être dissoute sur simple accord des deux parties (58% en 2015 contre 33% en 1979). (HOIBIAN, DAUDEY, GUISSÉ, & MÜLLER, 2015)

Les enfants sont un facteur de bonheur, nous l'avons vu, mais, pour les jeunes générations, la **parentalité n'est pas un « passage obligé »** (MAINGUENÉ, 2011)¹¹. Être en couple pour avoir un enfant n'est pas non plus considéré comme incontournable pour les Français : la moitié des adultes jugent acceptables que les **femmes qui ne souhaitent pas avoir de relation durable** choisissent d'avoir et d'élever un enfant seules (BEAUMEL, BREUIL-GENIER, & DAGUET, 2012)¹². Près de la moitié des Français (49%) sont en outre favorables à l'adoption d'enfants par des **couples de même sexe**. **Quels que soient les champs de la vie affective et personnelle, les Français souhaitent de plus en plus pouvoir vivre leur vie comme ils l'entendent, sans se conformer à une quelconque norme sociale.**

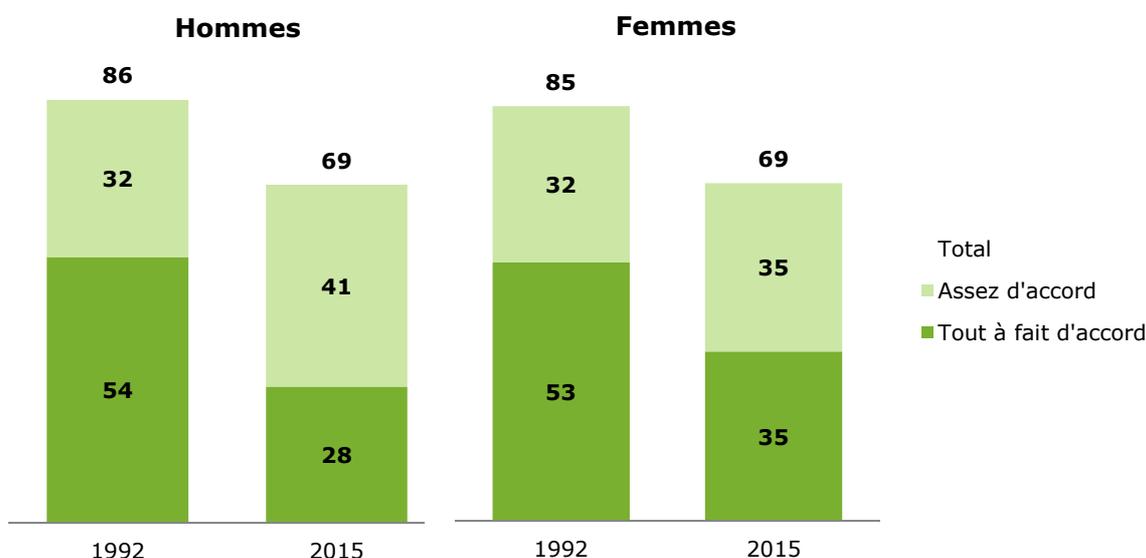
¹⁰ Sandra Hoibian, Émilie Daudey, Nelly Guisse, et Jörg Müller, «Un nouvel élan.» *Note de conjoncture sociétale*, 2015.

¹¹ Alice Mainguené, «Couple, famille, parentalité: les modèles évoluent avec les générations.» INSEE Première, mars 2011.

¹² Catherine Beaumel, Pascale Breuil-Genier et Fabienne Daguet, «Les âges de la vie : vingt ans d'évolutions.» Dans *Regards sur la parité*, de l'INSEE, 9-17. Paris: INSEE, 2012.

Les opinions diffèrent-elles sur le sujet suivant les sexes ? Au premier regard, la réponse est plutôt non : sept femmes et sept hommes sur dix adhèrent à l'idée que les mères doivent donner la priorité à leurs jeunes enfants sur leur carrière. Dans le détail, les **hommes s'avèrent plus nuancés** dans leurs propos: 28% d'entre eux s'estiment tout à fait d'accord avec l'idée d'une priorité à accorder aux enfants alors que 35% des femmes affirment partager cette opinion. Finalement, **la diminution des représentations stéréotypées est plus forte chez les hommes** : 54% des hommes étaient tout à fait d'accord avec cette idée en 1992, ils ne sont plus que 28% en 2015.

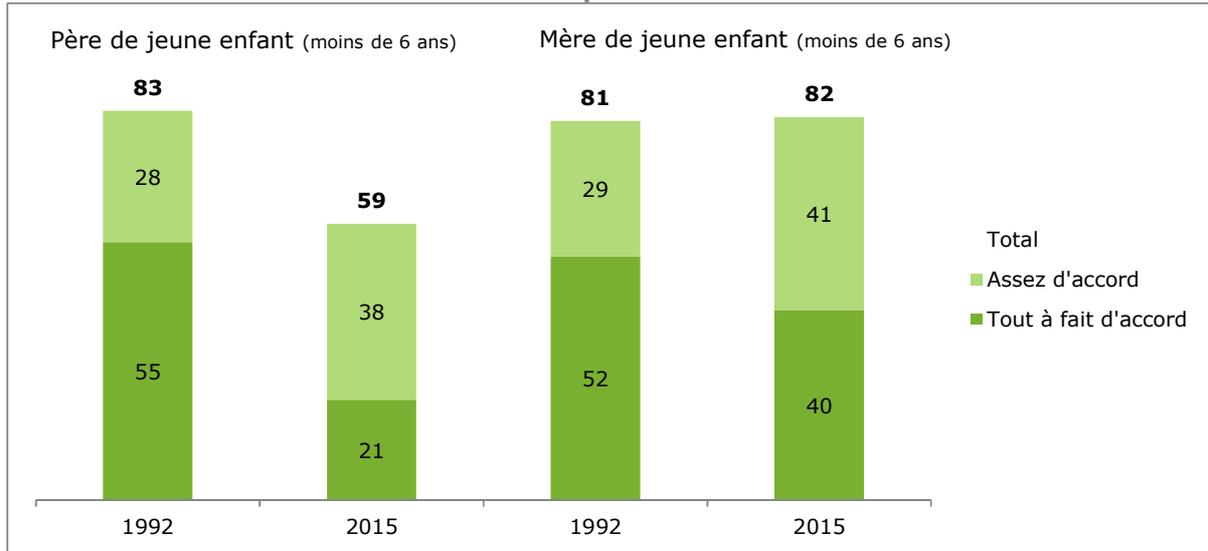
Graphique 9: Les hommes, devenus plus nuancés que les femmes, sur la question de la priorité à accorder à son jeune enfant pour les mères



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », 1992 et début 2015

Les différences de point de vue sur le sujet se sont encore plus particulièrement creusées entre **les pères de jeunes enfants** (moins de 6 ans) et leurs homologues féminins. En 1992, les opinions étaient relativement similaires. Vingt ans après, ce sont les mères de jeunes enfants qui revendiquent le plus l'idée que les femmes avec des jeunes enfants devraient prioriser leurs enfants par rapport à leur vie professionnelle, tandis que les jeunes pères en sont beaucoup moins convaincus.

Graphique 10: En vingt ans, les hommes avec de jeunes enfants au foyer réfutent davantage l'idée que les mères devraient donner la priorité à leurs enfants sur leur vie professionnelle.



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », 1992 et début 2015

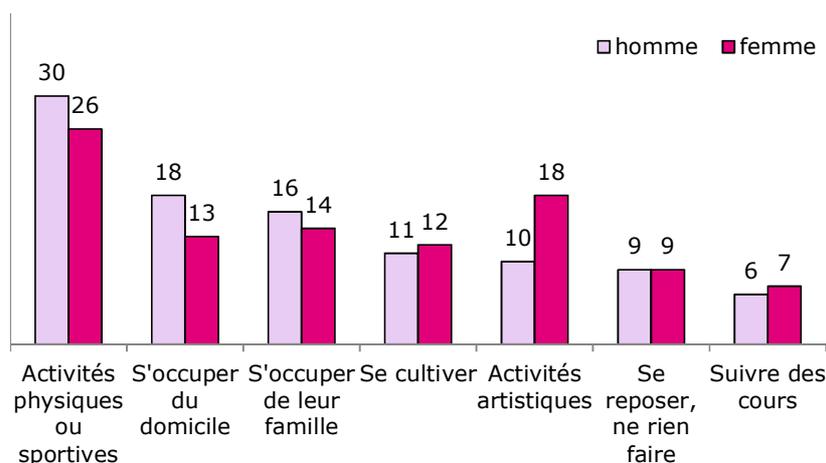
Rappelons que, en rupture avec les représentations traditionalistes, **les hommes manifestent plus souvent que les femmes leur souhait de s'occuper davantage de leur domicile et de leur famille** (CREDOC, à partir de l'enquête sur les pratiques culturelles des Français, 2008). Chez les hommes en âge d'avoir des enfants (entre 31 et 45 ans) le souhait de s'occuper davantage de sa famille monte même à 26% (contre 15% en moyenne). Deux tiers des Français considèrent d'ailleurs que « *les enfants souffrent souvent du fait que leur père est trop préoccupé par son travail* » (MAINGUENÉ, 2011)¹³. La plus grande implication des pères dans l'éducation de leurs jeunes enfants est en outre perçue comme un levier dans la levée des visions stéréotypées. (CGSP, 2014)¹⁴

¹³ Alice Mainguéné, «Couple, famille, parentalité: les modèles évoluent avec les générations.» INSEE Première, mars 2011.

¹⁴ CGSP, Lutter contre les stéréotypes filles-garçons. Paris: Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective, 2014.

Graphique 11 - Si vous disposiez de plus de temps, que choisiriez-vous plutôt en premier ... ?

Champ : les personnes déclarant manquer de temps souvent ou de temps en temps pour faire ce dont elles ont envie (64% des Français)



Source : CRÉDOC à partir de l'Enquête sur les pratiques culturelles des Français, DEPS ministère de la Culture et de la Communication, 2008 (d'autres possibilités figuraient telles que des activités artistiques, s'occuper de sa famille, etc).

Comment expliquer la primauté donnée par les femmes à leur vie de mère alors que, désormais, la sphère professionnelle **est autant investie par les deux sexes** : 67% des hommes et 67% des femmes jugent le travail « très important » dans l'enquête World Value survey de 2008-2010. Dans le détail, les femmes attachent une valeur très forte au travail avec toutefois une ampleur légèrement moindre par rapport aux hommes. Elles considèrent la carrière essentielle à la réalisation de leurs talents (76% contre 81% chez les hommes), le travail comme un devoir moral vis-à-vis de la société (68% vs 74%). Et 48% des femmes estiment même plus souvent qu'il est humiliant de recevoir de l'argent sans travailler (7 points de plus que chez les hommes).

Plusieurs travaux laissent supposer que, parallèlement, la **sphère parentale reste plus valorisée par les femmes** sans qu'on puisse dire si les femmes se conforment en cela à une norme sociale intériorisée ou pas. Dans l'enquête du CRÉDOC sur le bien-être, les enfants sont beaucoup plus souvent cités spontanément par les femmes comme motif de bonheur (47% de citations spontanées) que par les hommes (24%). Tandis que le travail joue un rôle plus identitaire pour les hommes : 27% d'entre eux citent la sphère professionnelle comme facteur explicatif de leur bonheur contre 18% chez les femmes en 2012. Dans l'enquête Histoire de vie - Construction des identités, menée en 2003, la vie professionnelle est, de même, moins souvent choisie par les femmes que par les hommes pour définir leur identité.

Les femmes n'ont en outre, **pas toujours conscience de l'impact que peuvent avoir leurs choix jugés temporaires** par rapport à une période spécifique où les enfants sont jeunes sur l'ensemble de leur carrière et de leur évolution salariale¹⁵.

¹⁵ Sandra Hoibian, Régis Bigot, « Les choix d'interruption de carrière des femmes lors de la naissance d'un enfant sont-ils toujours faits en connaissance de cause ? », CRÉDOC, Note de synthèse n°7, mars 2013.

Le statut professionnel n'influe ensuite que légèrement sur les opinions : les actifs occupés sont moins favorables à l'idée d'un sacrifice de la carrière professionnelle; les inactifs et les chômeurs plus. **Les personnes au foyer considèrent majoritairement que les enfants ont la priorité**, en cohérence avec leur choix de vie. **Les employés et les ouvriers partagent également cet avis**, plus que les autres. Les cadres, indépendants, professions intermédiaires et indépendants sont plus mitigés mais jugent néanmoins normal que les enfants passent en premier.

En termes d'âge, plus de 7 personnes sur 10 **en dessous de 40 ans estiment que l'enfant doit passer avant le travail, une opinion aussi largement partagée par les plus de 70 ans**. On pourrait s'attendre à ce que cette différence d'opinion selon l'âge soit en partie liée à l'absence de jeunes enfants.

Les opinions sont aussi intimement liées au niveau de revenus: plus celui-ci est élevé, plus les personnes interrogées remettent en cause la priorité accordée aux enfants. De manière corrélée, le niveau de diplôme influe sur les réponses suivant la même mécanique: plus les personnes interrogées sont diplômées, plus elles manifestent leur désaccord.

Tableau 3: « Une mère doit donner la priorité à son jeune enfant plutôt qu'à son activité professionnelle. Êtes-vous d'accord avec cette opinion ? »

Les plus d'accord (69% en moyenne)	Les moins d'accord (30% en moyenne)
Les personnes au foyer (81%)	Les cadres (39%) et les professions intermédiaires (37%)
Les bas revenus (75%)	Les hauts revenus (39%)
Les non-diplômés (78%), les détenteurs d'un BEPC (73%)	Les diplômés du supérieur (38%)

Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

C. À la recherche d'une conciliation entre vie de famille et vie professionnelle

Les **politiques publiques** ont, depuis plusieurs années, mis en avant les enjeux de **rééquilibrage des rôles dans les sphères professionnelles et privées** : « le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes impose de compenser le désavantage des femmes en ce qui concerne les conditions d'accès et de participation au

marché du travail et le désavantage des hommes pour ce qui est des conditions de participation à la vie familiale » (Journal officiel n° C218, 2000, 5). » Qu'en est-il réellement ?

En 2015, la participation des femmes au marché du travail est acquise : trois quarts des Français estiment que les femmes devraient pouvoir travailler dès lors qu'elles le désirent (en 1979, le travail des femmes n'était pas forcément souhaitable pour les deux tiers des Français). Cette évolution des représentations sur le travail des femmes va de pair avec une **modification profonde du marché du travail** sur la même période qui s'est **largement féminisé** : les femmes représentent 48% de la population active en 2013, contre 34% en 1962. (DARES, 2015)¹⁶. **Des inégalités subsistent**. En 2012, les femmes employées dans le privé ou dans une entreprise publique étaient ainsi payées en moyenne 19% de moins que les hommes en équivalent temps plein. Les femmes sont également plus souvent employées à temps partiel ou en sous-emploi (DARES, 2015)¹⁷. De même, les secteurs d'activité demeurent fortement ségrégués, les femmes étant par exemple peu présentes dans les secteurs de la construction ou de l'industrie (DGCS-SDFE, 2015)¹⁸

Cependant, on assiste dans l'ensemble à une réduction des inégalités entre femmes et hommes au niveau professionnel sur tous ces aspects : en termes de taux d'activité, de salaires et de métier occupé. (DARES, 2015)¹⁹ (ARGOUARC'H & CALAVREZO, 2013)²⁰

Mais si les femmes semblent légitimes dans la sphère professionnelle, la participation des hommes aux tâches domestiques et parentales est, nous l'avons vu, pour une part non négligeable de la population moins évidente. Nous avons souhaité creuser ici la question de la **transition et de la conciliation des deux univers**, le foyer d'une part et le travail de l'autre, non seulement pour les femmes, mais aussi, pour les hommes. Pour cela nous avons interrogé la population sur les critères qu'ils conseilleraient de prendre en compte dans une recherche d'emploi à une jeune personne : la moitié de notre échantillon a été interrogée sur les conseils prodigués à des jeunes hommes et l'autre moitié sur les recommandations qu'ils feraient à des jeunes femmes.

45% des Français estiment que les jeunes hommes demandeurs d'emploi devraient penser à la conciliation entre leur vie professionnelle et leur vie familiale dans le cadre de leur recherche d'emploi. Il s'agit même du premier critère auquel les Français leur conseillent de prendre garde. Toutefois, si ce critère arrive

¹⁶ DARES. «Femmes et hommes sur le marché du travail: Les disparités se réduisent mais les emplois occupés restent très différents.» DARES Analyse, mars 2015: 1-12.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ DGCS-SDFE. «Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.» Chiffres-clés, Mars 2015.

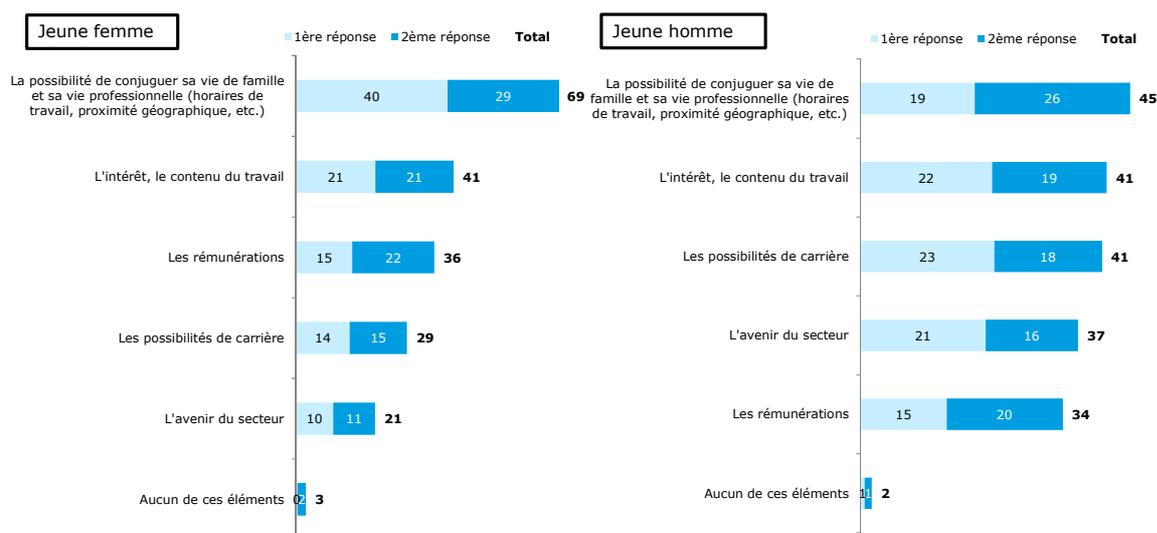
¹⁹ DARES. «Femmes et hommes sur le marché du travail: Les disparités se réduisent mais les emplois occupés restent très différents.» DARES Analyse, mars 2015: 1-12.

²⁰ Julie Argouarc'h et Oana Calavrezo, «La répartition des hommes et des femmes par métiers.» Dares Analyse, 2013, n°79.

également en première position pour les femmes, il y est nettement plus prégnant, avec 69% des réponses. Les autres critères arrivent loin derrière l'intérêt du travail (41%), la rémunération (36%), les possibilités d'évolution (29%) ou le caractère porteur du secteur d'activité (21%). **Conjuguer vie de famille et vie professionnelle reste une priorité fortement attribuée aux femmes.**

Graphique 12: Des conseils différents prodigués aux jeunes femmes /hommes dans la recherche d'emploi

« Dans cette liste, quels sont, selon vous, les deux principaux éléments que vous conseilleriez à une jeune homme/femme de prendre en compte lorsqu'il/elle recherche un emploi ? (en %) »- question posée à 1000 Français au sujet d'une jeune femme, et à 1000 Français au sujet d'un jeune homme



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

À la différence des jeunes femmes, **toutes les dimensions semblent d'importance équivalente lorsqu'il s'agit de conseiller les jeunes hommes** dans leur recherche d'emploi. Le niveau de rémunération, le contenu du travail sont ainsi régulièrement cités, et de manière plus marquée que pour les femmes, le caractère porteur d'un secteur (37% contre 21% pour les femmes) ou d'une carrière (41% contre 29%).

Ces opinions font écho aux travaux de (JÖNSSON & MOREL, 2006)²¹ qui placent la France dans une **position intermédiaire par rapport à d'autres pays** quant aux rôles assignés au sein des couples. Le premier modèle, à l'œuvre dans des pays comme le Royaume-Uni, est marqué par la persistance d'une séparation des rôles attribués aux femmes et aux hommes : les hommes ont la responsabilité de « ramener de l'argent » au sein du foyer, au détriment de leur présence auprès de leur famille et, à l'inverse, les femmes ont à charge la responsabilité de leur « foyer », au détriment de leurs ambitions professionnelles et salariales. De fait, les préoccupations en termes de carrière sont encore, en France, fortement associées aux hommes.

²¹ Alexandra Jönsson et Nathalie Morel, «Égalité des sexes et conciliation vie familiale - vie professionnelle en Europe.» Politique européenne, 2006: 121-139.

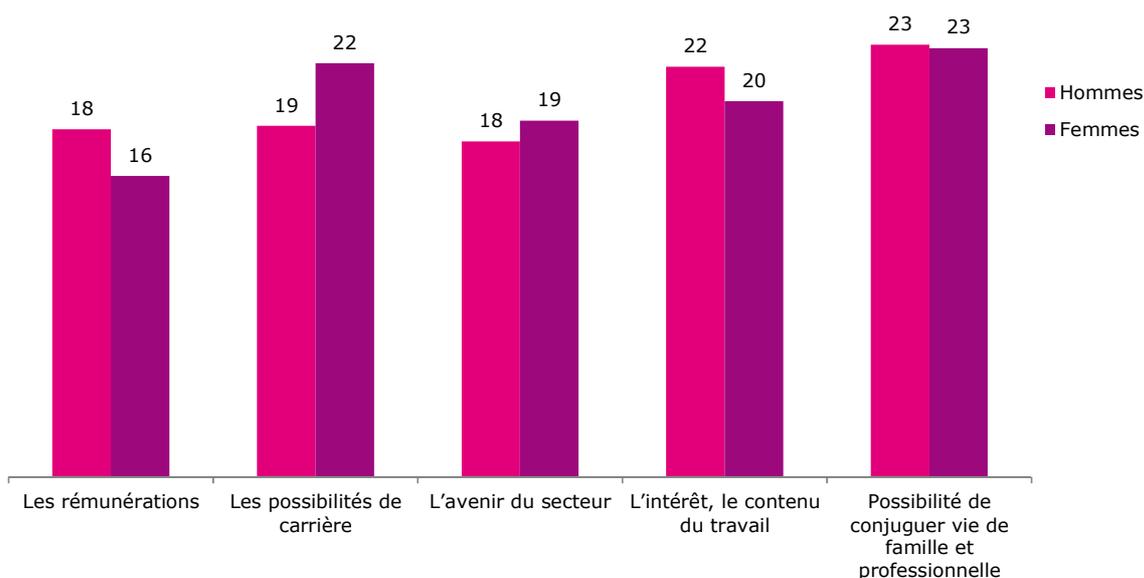
Le second modèle, présent dans des pays comme la Suède, correspond à un équilibre des fonctions puisque les femmes comme les hommes se voient assignés la responsabilité de pourvoir aux besoins de leur famille, que cela soit au niveau financier ou domestique. La France emprunte de plus en plus des caractéristiques à ce modèle, par la préoccupation croissante d'une plus grande place des hommes pour la parentalité.

Cette position intermédiaire de la France est également reflétée par la coexistence de **plusieurs groupes d'opinions différentes** au sein de la population française : d'une part, une vision de plus traditionnelle portée majoritairement par les franges les plus âgées de la population ou par les femmes et, d'autre part, des opinions différenciant moins les deux sexes émanant des générations plus jeunes..

D. La persistance de stéréotypes, davantage portée par les femmes et les personnes âgées

Les conseils délivrés aux jeunes femmes et jeunes hommes à la recherche d'un emploi ne varient que très faiblement selon le sexe de la personne interrogée. Les femmes tendent tout au plus à associer plus fortement la notion de carrière aux jeunes hommes demandeurs d'emploi (+7 points) que ne le font les hommes eux-mêmes, ces derniers citant davantage les rémunérations (+5 points).

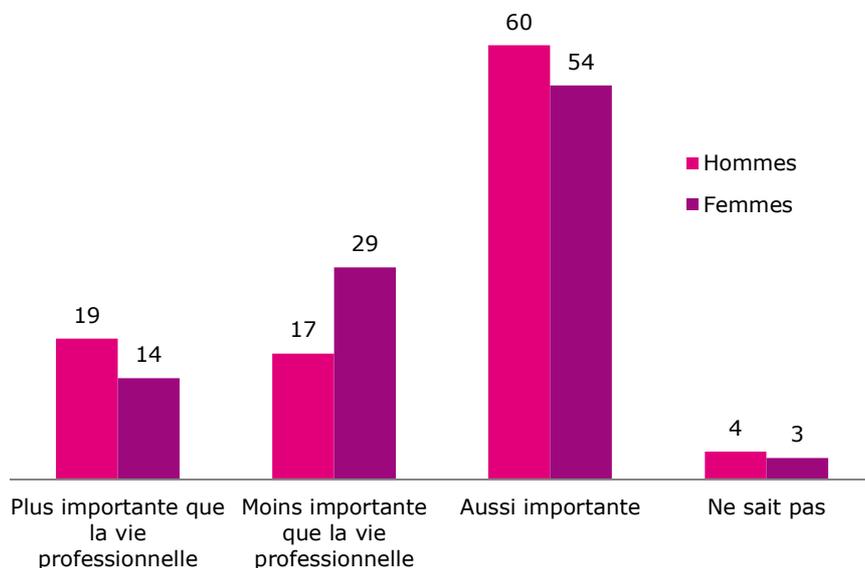
Graphique 13: Les conseils prodigués aux jeunes hommes à la recherche d'un emploi



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

De manière générale, les femmes tendent à estimer que la vie professionnelle des hommes est plus importante pour les hommes que leur vie familiale, en contraste avec les réponses qu'ils formulent pour eux-mêmes : 79% des hommes estiment leur famille aussi ou plus importante que leur vie professionnelle.

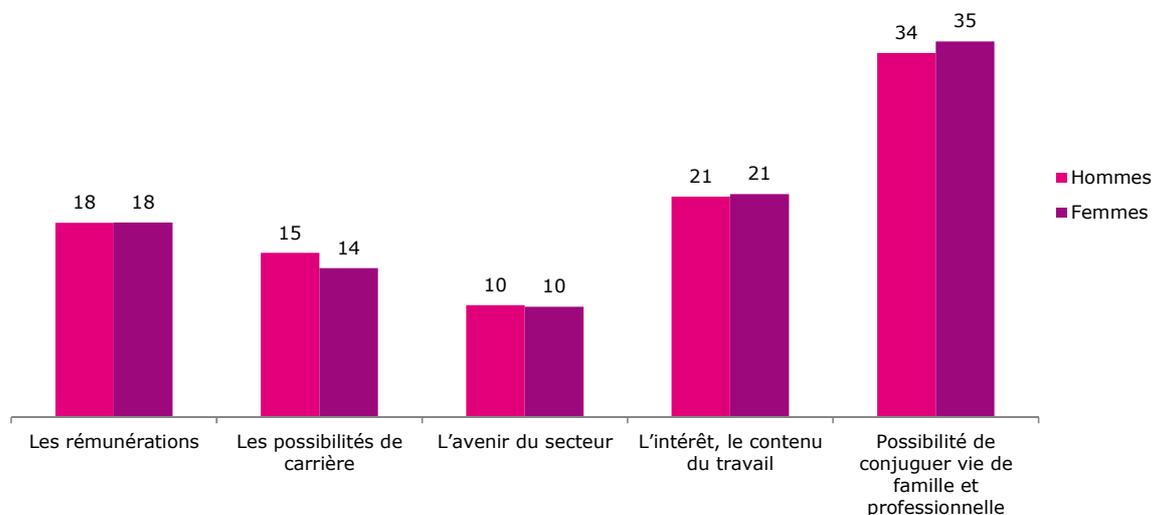
Graphique 14: Les hommes plus attachés à leur famille que ne le pensent les femmes
À votre avis, pour un homme, la famille est-elle...(en %)



Enquête de conjoncture auprès des ménages, Plate-forme Opinions sur la place des hommes et des femmes dans la société, septembre 2014, INSEE.

Les hommes sont ainsi plus attachés à leur famille que ne le pensent les femmes : seuls 17% des hommes estiment que la vie familiale est moins importante pour un homme que la vie professionnelle contre 29% des femmes.

Graphique 15: Les conseils prodigués aux jeunes femmes à la recherche d'un emploi



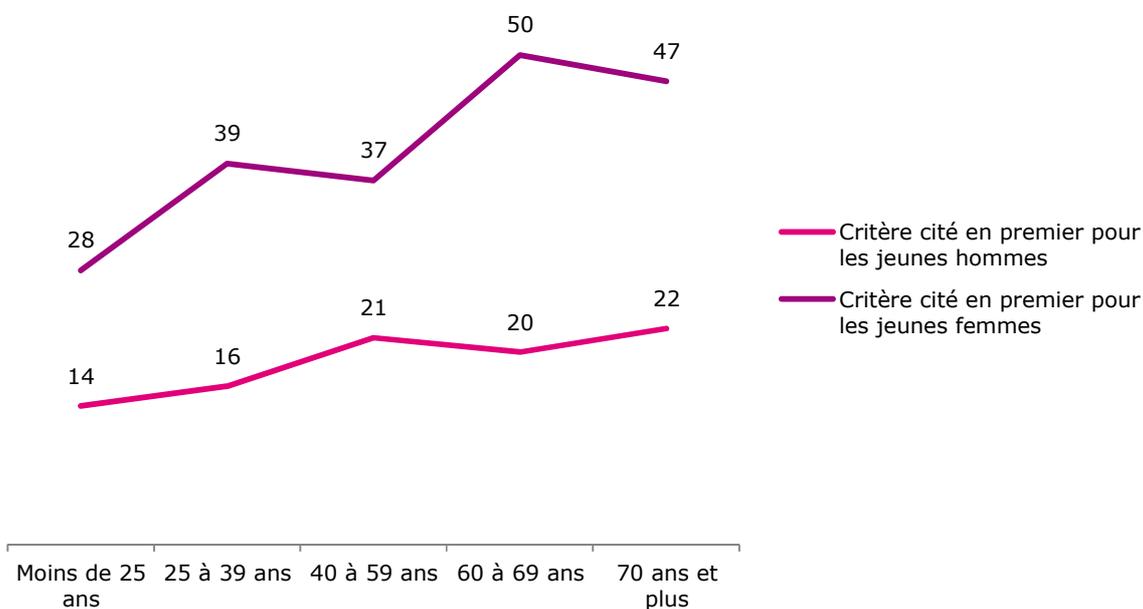
Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

Les réponses proposées pour les jeunes femmes à la recherche d'un emploi n'offrent pas de différence significative quel que soit le sexe de la personne interrogée.

L'âge a un effet important sur les priorités données : plus on est âgé, plus on considère que les femmes doivent intégrer la conciliation vie familiale et professionnelle dans leur recherche d'emploi.

Les moins de 25 ans, s'ils ont tendance à citer plus souvent la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle comme essentielle dans la recherche d'emploi des jeunes femmes, la citent également souvent pour les hommes (4 points d'écart). Par comparaison, les personnes de plus de 70 ans citent beaucoup plus souvent ce critère de conciliation pour les femmes que pour les hommes (16 points d'écart). On constate de manière générale que les catégories de population âgées sont les plus attachées à cette idée de conciliation.

Graphique 16: La conciliation entre vie familiale et professionnelle moins souvent citée par les jeunes générations



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

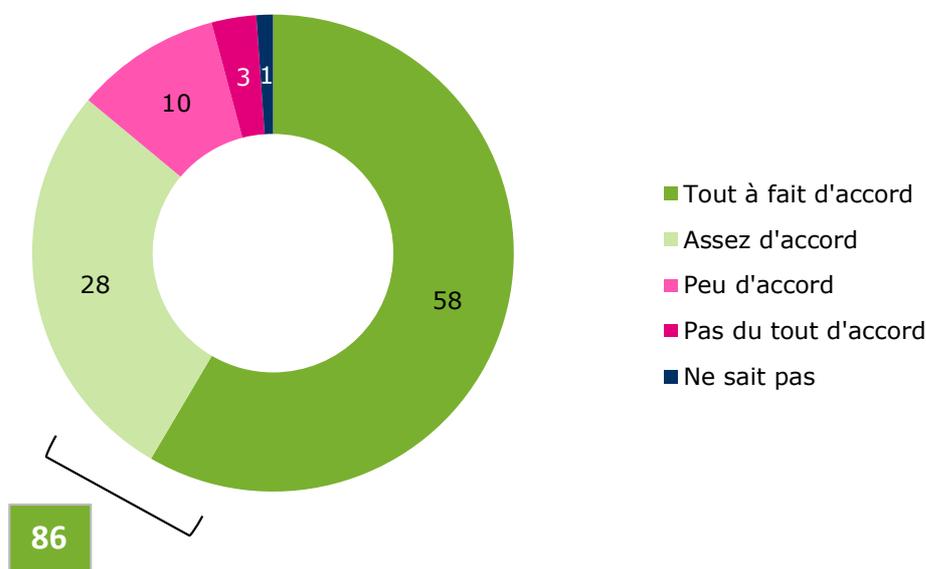
II. Une poursuite des combats plébiscitée

A. Les Français en faveur d'une égalité au Parlement

Le désir de **corriger le déséquilibre** entre les femmes et les hommes ne se manifeste pas uniquement dans les sphères domestiques et professionnelles. La question de la parité dans la sphère politique et publique fait émerger une certaine forme de **consensus** : **86% des Français** estiment que le Parlement devrait compter autant de femmes que d'hommes.

Graphique 17: La population est en faveur d'une égalité de parlementaires hommes et femmes au Parlement

Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Il devrait y avoir autant de femmes que d'hommes au Parlement » ? (en %)

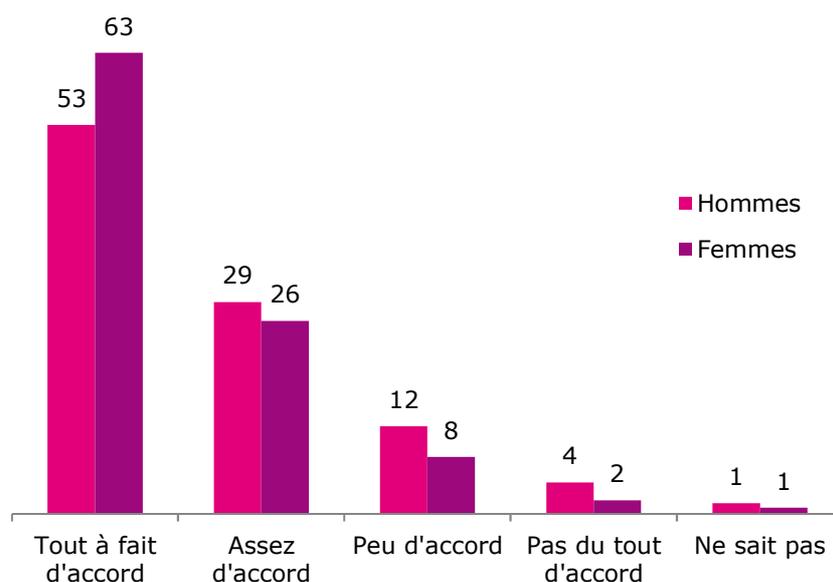


Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

Cette volonté de parité n'est, encore une fois, pas exclusivement portée par les femmes : **82% des hommes y sont favorables, soit presque autant que les femmes (90%)**. De plus, la majorité des hommes considèrent l'égalité au Parlement **tout à fait** nécessaire, même si l'on constate une relative distance avec l'impératif de parité : **16% d'entre eux ne sont pas en faveur de l'égalité** (-6 points par rapport aux femmes).

Graphique 18 : Les femmes sont plus catégoriques dans leur volonté de parité au sein du Parlement

Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Il devrait y avoir autant de femmes que d'hommes au Parlement » ? (en %)



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

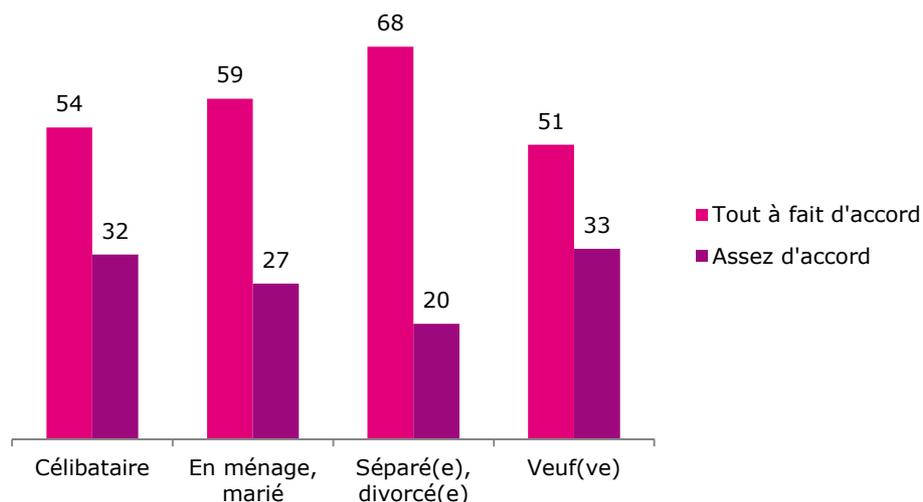
D'autres catégories de la population se distinguent par leur opinion plus mitigée, en étant sensiblement moins d'accord que la moyenne des Français.

- Les **Français de 70 ans et plus** sont sensiblement moins en faveur de la parité au Parlement que les autres tranches d'âge ; la tranche d'âge la plus en faveur étant celle des 40-59 ans.
- Les **indépendants** et les personnes **non diplômées** affirment également plus souvent leur désaccord avec l'idée d'une égalité de présence des deux sexes au Parlement (respectivement -5 points et - 6 points d'écart à la moyenne « tout à fait d'accord »).
- Les revendications égalitaires sont à l'inverse plus fortement portées par les **femmes**, les personnes disposant de **hauts revenus** et les **employés**.
- Parmi les partisans de l'égalité, les plus engagés sont les **personnes divorcées** ou **séparées** : **68%** d'entre elles sont « **tout à fait** » en faveur d'une **égalité au Parlement**, contre 54% des célibataires.

Tableau 4: Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Il devrait y avoir autant de femmes que d'hommes au Parlement » ?

Les plus d'accord (86%)	Les moins d'accord (13%)
Femmes (90%)	Hommes (16%)
Les employés (90%)	Les 70 ans et plus (17%)
	Les indépendants (16%)

Graphique 19: Écarts selon le statut familial



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

La parité en politique semble être portée de **manière plus homogène** par la population : même les personnes considérant les déséquilibres dans la sphère privée comme normaux sont **majoritairement en faveur de la parité dans la sphère politique**. Ainsi, 83% des Français plutôt d'accord avec l'idée que les femmes accomplissent la plupart des tâches domestiques sont favorables à une parité au Parlement. Il semble donc y avoir, pour partie, **déconnexion entre ces deux univers**, privé et politique.

Malgré cette **quasi-unanimité en faveur d'une égalité au Parlement**, en 2014, la France, avec ses **27% de femmes au Parlement**, est toujours en retard sur ses proches voisins européens comme la Suède (44%), l'Espagne (40%) ou l'Allemagne (37%).

Le Sénat est la chambre française la moins féminisée avec 25% de femmes, contre 26.9% à l'Assemblée Nationale.

On assiste à une **féminisation progressive** mais lente de ces chambres : l'Assemblée Nationale ne comptait que huit femmes (soit 1,4% des députés) sous la 1^{ère} législature

de la Ve République (Assemblée Nationale, 2015)²² ; le Sénat compte également un nombre de femmes de plus en plus élevé, le nombre le plus faible ayant été atteint en 1971 avec quatre femmes (soit 1,4% des sénateurs) avant une remontée des effectifs féminins à quatre-vingt-huit femmes (soit 25,4% des sénateurs) (Sénat, 2013)²³.

Les femmes ne sont pas plus représentées dans d'autres instances politiques et notamment au niveau territorial. L'obligation de parité s'exerce suite aux élections de 2015 au sein des Conseils généraux. Cependant, cette parité n'a pas véritablement ouvert davantage la présidence des conseils aux femmes. **L'accès au pouvoir exécutif** demeure fortement **inégalitaire** : seules dix femmes²⁴ ont accédé à la présidence des conseils généraux (9,9% des présidents de Conseils Généraux) contre 5 femmes précédemment.

Enfin, les femmes représentent 40,3% des membres des conseils municipaux – soit plus que la moyenne européenne de 32%. À l'échelle régionale on observe une quasi-parité (48% de femmes) dans les Conseils régionaux pour 7.7% de femmes à la tête de ces dits conseils (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 2014)²⁵.

B. Les Français en faveur d'une poursuite des combats en matière d'égalité

Le 20^e siècle a vu la **montée en puissance des combats en matière d'égalité femmes – hommes** (droit de vote, représentation politique, parentalité partagée, accès à l'éducation supérieure, féminisation du marché du travail, lutte contre les discriminations). Les premières années du 21^e siècle ont poursuivi cette tendance sur **différents fronts** que ce soit en matière de santé, de sexualité, de « famille », de **vie professionnelle ou politique**, réduction des délais, parentalité partagée et création du congé paternité, lutte contre les violences et le harcèlement, égalité salariale, égalité d'accès aux mandats électoraux et fonctions électives...) et notamment avec la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Les Français semblent soutenir ce mouvement d'ensemble puisque **86% d'entre eux estiment que les combats menés pour les droits des femmes sont nécessaires**.

²² Assemblée Nationale. «Les femmes élues députées depuis 1945.» Site de l'Assemblée Nationale. 2015. <http://www.assemblee-nationale.fr/elections/femmes-deputees.asp> (accès le avril 17, 2015).

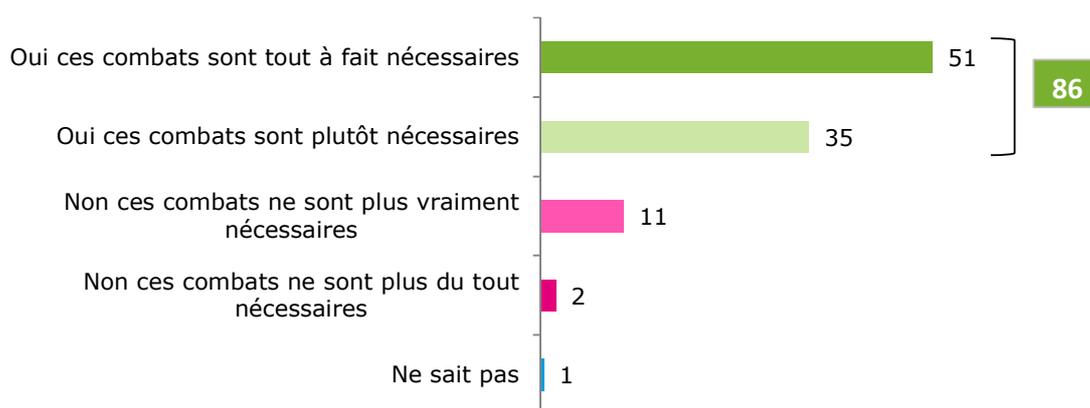
²³ Sénat. «Les femmes sénateurs.» Site du Sénat. 6 septembre 2013. <http://www.senat.fr/evenement/archives/D25/pionn.html> (accès le avril 17, 2015).

²⁴ En comptant la maire de Paris et la présidente du Conseil Général de Martinique.

²⁵ Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. «Repères statistiques.» Site du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. 2014. <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/parite/reperes-statistiques-47/> (accès le 17 avril, 2015).

Graphique 20: Pour une poursuite des combats en matière d'égalité

« Pendant plusieurs décennies, des combats ont été menés pour les droits des femmes. Ces combats sont-ils, selon vous, toujours nécessaires en France aujourd'hui ? »(en %)



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

Cette forte adhésion, alors même que des stéréotypes demeurent présents et les inégalités présentes au niveau de la sphère domestique et professionnelle, pourrait être reliée à ce que les sociologues appellent un effet de « désirabilité sociale » c'est-à-dire le souhait de l'interviewé de se conformer à une norme de société même si ce n'est pas le fond de sa pensée. En effet, **les personnes dotées de vision pouvant par ailleurs être qualifiées de « traditionnalistes »** sont également majoritairement en faveur d'une poursuite des combats en matière d'égalité. Ainsi, 84% des personnes considérant le mariage comme une **union indissoluble** et 78% des personnes considérant que les **femmes ne devraient jamais travailler** sont en faveur d'une poursuite des **combats**. De la même manière, la majorité des personnes entièrement d'accord pour que les femmes accordent la priorité à leurs jeunes enfants et d'accord pour qu'elles assurent l'essentiel des tâches domestiques se déclarent favorables à ces combats.

Néanmoins, par cette affirmation, les Français témoignent, *a minima*, de leur **reconnaissance de la persistance d'inégalités entre les femmes et les hommes**.

Parmi les **plus fervents défenseurs de la poursuite des combats**, c'est-à-dire les personnes les considérant comme « tout-à-fait nécessaires », on compte :

- **Plus de femmes** : **58%** des femmes sont tout à fait en faveur d'une poursuite des combats, contre 45% des hommes.
- Plus de **personnes âgées de 60 à 69 ans** (+8 points par rapport à la moyenne)
- Plus de **cadres et de professions intermédiaires** (+11 points) et, en cohérence, plus de personnes dotées de **hauts revenus** (+7 points)

Tableau 5: « Pendant plusieurs décennies, des combats ont été menés pour les droits des femmes. Ces combats sont-ils, selon vous, toujours nécessaires en France aujourd'hui ? »

Les plus d'accord (87% en moyenne)

Les femmes (91%)
Les cadres (91%)
Les hauts revenus (91%)
Diplômés du supérieur (91%)

Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

III. Annexes

Lecture des tableaux sociodémographiques

Dans l'ensemble des tableaux suivants, les résultats sont présentés en % ligne, c'est-à-dire que la somme de chaque ligne vaut 100 (à l'arrondi près).
Les effectifs sont présentés en colonne de gauche.

Tableau 6: « Êtes-vous tout à fait, assez, peu ou pas du tout d'accord avec l'opinion suivante : 'Une mère doit donner la priorité à son jeune enfant plutôt qu'à son activité professionnelle' ? »

En %		Effectifs	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas	Total
Ensemble de la population		2000	31	38	21	9	1	100
Sexe	. Homme	954	28	41	22	9	0	100
	. Femme	1046	35	35	20	10	1	100
Âge	. Moins de 25 ans	211	31	40	20	9	1	100
	. 25 à 39 ans	454	30	41	20	9	0	100
	. 40 à 59 ans	710	31	34	24	11	0	100
	. 60 à 69 ans	295	30	36	25	9	1	100
	. 70 ans et plus	330	34	42	16	8	1	100
Diplôme	. Aucun, Cep	350	38	39	15	7	0	100
	. Bepc	682	37	36	18	8	0	100
	. Bac	399	28	37	28	6	1	100
	. Diplôme du supérieur	569	22	39	24	14	1	100
Profession	. Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	114	29	30	30	11	0	100
	. Cadre et profession intellectuelle supérieure	182	20	40	25	15	0	100
	. Profession Intermédiaire	274	26	36	24	13	0	100
	. Employé	340	32	39	21	8	0	100
	. Ouvrier	248	33	40	19	8	0	100
	. Personne au foyer	199	53	28	11	7	0	100
	. Retraité	509	29	42	20	8	1	100
. Autre inactif	134	29	37	25	8	0	100	
Typologie des niveaux de vie	. Bas revenus	393	39	36	17	7	1	100
	. Classe moyenne inférieure	499	32	39	22	7	0	100
	. Classe moyenne supérieure	534	31	37	21	11	0	100
	. Hauts revenus	354	22	39	24	15	0	100
	. Non réponse	219	33	36	22	8	1	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants	454	32	37	21	9	0	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants	348	35	39	17	9	0	100
	. De 20 000 à 100 000 hab.	266	31	36	22	11	0	100
	. Plus de 100 000 habitants	598	29	36	24	10	1	100
	. Paris et aggl. parisienne	334	31	42	19	7	1	100
ZEAT	Région parisienne	392	31	43	18	7	1	100
	Nord	134	28	43	23	5	1	100
	Est	182	30	43	15	12	0	100
	Bassin parisien	331	27	42	20	10	0	100
	Ouest	262	27	34	26	12	1	100
	Sud-Ouest	236	35	31	25	9	0	100
	Centre Est	234	34	34	22	9	1	100
Méditerranée	228	39	30	21	10	1	100	
Statut	Actif occupé	1021	28	38	24	11	0	100
	Inactif	802	35	38	19	7	1	100
	Chômeur	176	34	39	17	10	0	100

Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

Tableau 7: «Aujourd'hui, les mères qui travaillent assurent la majeure partie des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants. Dites-moi si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec l'affirmation suivante : 'Il est normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants. »

En %		Effectifs	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne sait pas	Total
Ensemble de la population		2000	32	67	0	100
Sexe	. Homme	954	30	69	1	100
	. Femme	1046	34	66	0	100
Âge	. Moins de 25 ans	211	32	68	0	100
	. 25 à 39 ans	454	32	68	0	100
	. 40 à 59 ans	710	27	72	0	100
	. 60 à 69 ans	295	35	65	1	100
	. 70 ans et plus	330	43	57	1	100
Diplôme	. Aucun, Cep	114	54	46	0	100
	. Bepc	182	32	67	1	100
	. Bac	274	27	72	0	100
	. Diplôme du supérieur	340	23	77	0	100
Profession	. Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	248	37	63	0	100
	. Cadre et profession intellectuelle supérieure	199	21	78	0	100
	. Profession Intermédiaire	509	22	78	0	100
	. Employé	134	30	70	0	100
	. Ouvrier	393	30	69	1	100
	. Personne au foyer	499	53	47	1	100
	. Retraité	534	35	64	1	100
	. Autre inactif	354	34	66	0	100
	Typologie des niveaux de vie	. Bas revenus	219	39	60	1
. Classe moyenne inférieure		350	34	65	0	100
. Classe moyenne supérieure		682	29	71	0	100
. Hauts revenus		399	26	74	0	100
. Non réponse		569	33	67	1	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants	454	31	69	0	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants	348	34	65	0	100
	. De 20 000 à 100 000 hab.	266	25	74	1	100
	. Plus de 100 000 habitants	598	28	72	0	100
	. Paris et aggl. parisienne	334	46	53	1	100
ZEAT	. Région parisienne	392	44	55	1	100
	. Nord	134	36	64	0	100
	. Est	182	36	64	0	100
	. Bassin parisien	331	31	69	0	100
	. Ouest	262	19	80	1	100
	. Sud-Ouest	236	31	69	0	100
	. Centre Est	234	23	76	1	100
. Méditerranée	228	35	65	0	100	
Statut	. Actif occupé	1021	28	72	0	100
	. Inactif	802	38	61	1	100
	. Chômeur	176	31	68	0	100

Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

Tableau 8: « Dans cette liste, quels sont, selon vous, les deux principaux éléments que vous conseilleriez à une jeune femme de prendre en compte lorsqu'elle recherche un emploi ? » (Cumul des deux éléments donnés)

En %		Effectifs	Les rémunérations	Les possibilités de carrière	L'avenir du secteur	L'intérêt, le contenu du travail	Possibilité de conjuguer vie de famille et professionnelle	Aucun de ces éléments	Ne sait pas	Total
Ensemble de la population		981	18	15	10	21	35	1	0	100
Sexe	. Homme	477	18	15	10	21	34	1	0	100
	. Femme	504	18	14	10	21	35	1	0	100
Âge	. Moins de 25 ans	113	22	14	19	18	26	1	0	100
	. 25 à 39 ans	224	22	16	7	19	34	1	0	100
	. 40 à 59 ans	366	14	15	11	23	35	1	1	100
	. 60 à 69 ans	118	18	13	9	21	37	1	0	100
	. 70 ans et plus	160	18	13	9	19	39	2	0	100
Diplôme	. Aucun, Cep	169	21	16	9	14	37	3	0	100
	. Bepc	336	19	16	13	17	34	1	0	100
	. Bac	192	17	16	10	19	37	1	0	100
	. Diplôme du supérieur	284	17	11	8	30	32	1	0	100
Profession	. Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	52	15	17	10	21	37	0	0	100
	. Cadre et profession intellectuelle supérieure	85	14	15	6	33	32	0	0	100
	. Profession Intermédiaire	145	15	13	13	25	34	0	0	100
	. Employé	179	22	16	12	16	32	2	0	100
	. Ouvrier	125	20	18	10	17	34	2	1	100
	. Personne au foyer	98	21	10	6	19	41	3	0	100
	. Retraité	237	17	15	10	20	38	1	0	100
	. Autre inactif	61	22	12	18	20	26	2	0	100
Typologie des niveaux de vie	. Bas revenus	187	19	14	12	16	36	2	1	100
	. Classe moyenne inférieure	225	19	14	10	21	34	2	0	100
	. Classe moyenne supérieure	268	20	13	12	20	33	1	0	100
	. Hauts revenus	193	14	16	8	26	35	1	0	100
	. Non réponse	108	19	17	9	17	38	0	0	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants	223	19	13	9	20	39	1	0	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants	184	14	13	13	22	37	1	0	100
	. De 20 000 à 100 000 hab.	144	20	17	10	19	30	3	1	100
	. Plus de 100 000 habitants	274	17	14	10	24	35	1	0	100
	. Paris et aggl. parisienne	156	23	20	10	16	30	0	1	100
ZEAT	Région parisienne	188	24	19	10	17	30	0	0	100
	Nord	75	20	11	8	18	42	0	0	100
	Est	91	15	17	13	22	30	3	0	100
	Bassin parisien	172	17	16	9	19	37	2	0	100
	Ouest	128	19	12	11	21	36	1	0	100
	Sud-Ouest	116	18	13	12	22	34	1	0	100
	Centre Est	98	15	16	11	22	34	2	0	100
Méditerranée	114	15	10	10	27	36	1	1	100	
Statut	Actif occupé	520	18	16	11	21	34	1	0	100
	Inactif	369	18	13	10	20	37	2	0	100
	Chômeur	92	20	17	12	19	29	1	2	100

Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

Tableau 9: « Dans cette liste, quels sont, selon vous, les deux principaux éléments que vous conseilleriez à un jeune homme de prendre en compte lorsqu'il recherche un emploi ? » (Cumul des deux éléments donnés)

En %		Effectifs	Les rémunérations	Les possibilités de carrière	L'avenir du secteur	L'intérêt, le contenu du travail	Possibilité de conjuguer vie de famille et professionnelle	Aucun de ces éléments	Ne sait pas	Total
Ensemble de la population		1018	17	20	18	21	23	1	0	100
Sexe	. Homme	477	18	19	18	22	23	1	0	100
	. Femme	542	16	22	19	20	23	1	0	100
Âge	. Moins de 25 ans	98	21	18	14	24	21	2	0	100
	. 25 à 39 ans	230	21	22	19	19	19	1	0	100
	. 40 à 59 ans	343	15	19	20	20	25	1	0	100
	. 60 à 69 ans	177	14	20	19	22	24	0	0	100
	. 70 ans et plus	170	17	22	15	21	23	2	0	100
Diplôme	. Aucun, Cep	181	18	22	18	17	23	1	0	100
	. Bepc	346	18	22	19	16	24	1	0	100
	. Bac	207	17	19	20	21	22	2	0	100
	. Diplôme du supérieur	285	15	18	16	28	21	1	0	100
Profession	. Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	62	11	17	22	24	25	1	0	100
	. Cadre et profession intellectuelle supérieure	97	18	16	17	26	21	2	0	100
	. Profession Intermédiaire	128	12	20	21	24	22	0	0	100
	. Employé	161	18	22	19	18	22	1	0	100
	. Ouvrier	123	25	21	20	15	19	0	0	100
	. Personne au foyer	102	15	23	20	15	26	2	0	100
	. Retraité	273	16	21	16	22	23	2	0	100
	. Autre inactif	73	21	17	14	24	25	0	0	100
	Typologie des niveaux de vie	. Bas revenus	205	18	20	18	17	24	2	0
. Classe moyenne inférieure		274	18	22	19	17	23	1	0	100
. Classe moyenne supérieure		267	17	20	17	23	21	1	0	100
. Hauts revenus		161	14	19	20	26	21	0	0	100
. Non réponse		111	16	19	18	21	26	1	0	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants	231	18	23	17	18	23	1	0	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants	164	15	19	19	23	23	2	0	100
	. De 20 000 à 100 000 hab.	122	18	19	21	20	21	0	1	100
	. Plus de 100 000 habitants	324	15	19	19	23	23	1	0	100
	. Paris et aggl. parisienne	178	20	22	16	18	23	0	0	100
ZEAT	. Région parisienne	205	21	22	16	18	23	0	0	100
	. Nord	59	16	18	24	14	27	1	0	100
	. Est	91	11	23	19	19	27	1	0	100
	. Bassin parisien	159	18	23	20	20	18	0	0	100
	. Ouest	133	15	21	16	22	26	2	0	100
	. Sud-Ouest	119	18	16	20	21	24	1	0	100
	. Centre Est	137	16	21	18	24	19	3	0	100
. Méditerranée	115	16	15	19	25	23	1	1	100	
Statut	. Actif occupé	501	18	19	19	21	22	1	0	100
	. Inactif	433	17	21	16	20	24	1	0	100
	. Chômeur	84	14	24	22	20	20	0	0	100

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

Tableau 10: « Pendant plusieurs décennies, des combats ont été menés pour les droits des femmes. Ces combats sont-ils, selon vous, toujours nécessaires en France aujourd'hui ? »

En %	Effectifs	Oui ces combats sont tout à fait nécessaires	Oui ces combats sont plutôt nécessaires	Non ces combats ne sont plus vraiment nécessaires	Non ces combats ne sont plus du tout nécessaires	Ne sait pas	Total	
Ensemble de la population	2000	51	35	11	2	0	100	
Sexe	. Homme	954	45	38	14	3	1	100
	. Femme	1046	58	33	8	1	0	100
Âge	. Moins de 25 ans	211	42	42	12	4	0	100
	. 25 à 39 ans	454	50	35	12	2	0	100
	. 40 à 59 ans	710	53	35	10	2	0	100
	. 60 à 69 ans	295	59	26	11	2	1	100
	. 70 ans et plus	330	50	38	10	1	1	100
Diplôme	. Aucun, Cep	350	54	32	12	1	1	100
	. Bepc	682	49	34	13	3	0	100
	. Bac	399	48	40	10	2	0	100
	. Diplôme du supérieur	569	56	35	8	1	0	100
Profession	. Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	114	54	36	10	1	0	100
	. Cadre et profession intellectuelle supérieure	182	62	29	6	2	1	100
	. Profession Intermédiaire	274	45	42	11	2	0	100
	. Employé	340	52	32	13	3	0	100
	. Ouvrier	248	47	38	13	2	0	100
	. Personne au foyer	199	55	30	13	1	1	100
	. Retraité	509	54	34	9	2	1	100
	. Autre inactif	134	39	47	12	3	0	100
Typologie des niveaux de vie	. Bas revenus	393	54	35	8	2	1	100
	. Classe moyenne inférieure	499	53	32	12	2	0	100
	. Classe moyenne supérieure	534	45	41	12	2	0	100
	. Hauts revenus	354	58	33	8	1	0	100
	. Non réponse	219	49	31	14	5	2	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants	454	48	37	13	1	0	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants	348	46	40	11	2	1	100
	. De 20 000 à 100 000 hab.	266	55	30	11	4	0	100
	. Plus de 100 000 habitants	598	52	36	10	3	0	100
	. Paris et aggl. parisienne	334	58	31	9	1	1	100
ZEAT	. Région parisienne	392	55	33	10	2	0	100
	. Nord	134	48	37	13	2	0	100
	. Est	182	51	33	14	2	1	100
	. Bassin parisien	331	48	37	13	2	0	100
	. Ouest	262	49	41	7	3	0	100
	. Sud-Ouest	236	52	34	11	2	0	100
	. Centre Est	234	48	35	14	1	2	100
	. Méditerranée	228	59	31	7	2	1	100
Statut	. Actif occupé	1021	52	36	11	1	0	100
	. Inactif	802	52	35	11	2	1	100
	. Chômeur	176	47	32	13	6	1	100

Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

Tableau 11: « Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : 'Il devrait y avoir autant de femmes que d'hommes au Parlement' ? »

En %		Effectifs	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas	Total
Ensemble de la population		2000	58	28	10	3	1	100
Sexe	. Homme	954	53	29	12	4	1	100
	. Femme	1046	63	26	8	2	1	100
Âge	. Moins de 25 ans	211	52	31	11	2	4	100
	. 25 à 39 ans	454	60	25	10	4	1	100
	. 40 à 59 ans	710	62	27	7	3	0	100
	. 60 à 69 ans	295	59	27	11	2	2	100
	. 70 ans et plus	330	52	30	13	3	1	100
Diplôme	. Aucun, Cep	350	52	31	12	4	1	100
	. Bepc	682	57	29	11	3	1	100
	. Bac	399	61	27	7	4	2	100
	. Diplôme du supérieur	569	62	25	10	2	1	100
Profession	. Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise	114	53	31	9	7	0	100
	. Cadre et profession intellectuelle supérieure	182	61	26	8	4	1	100
	. Profession Intermédiaire	274	57	29	11	3	0	100
	. Employé	340	63	27	6	2	1	100
	. Ouvrier	248	60	30	8	2	0	100
	. Personne au foyer	199	56	32	8	3	1	100
	. Retraité	509	58	25	13	3	2	100
	. Autre inactif	134	53	27	14	2	4	100
Typologie des niveaux de vie	. Bas revenus	393	62	26	8	3	1	100
	. Classe moyenne inférieure	499	59	28	10	3	0	100
	. Classe moyenne supérieure	534	56	31	11	2	1	100
	. Hauts revenus	354	63	24	9	3	1	100
	. Non réponse	219	51	28	11	4	5	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants	454	58	28	11	3	0	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants	348	54	33	9	3	1	100
	. De 20 000 à 100 000 hab.	266	62	22	12	3	2	100
	. Plus de 100 000 habitants	598	62	24	9	4	1	100
	. Paris et aggl. parisienne	334	55	33	8	2	2	100
ZEAT	. Région parisienne	392	54	33	9	2	2	100
	. Nord	134	59	27	9	5	1	100
	. Est	182	54	28	14	4	0	100
	. Bassin parisien	331	55	28	13	3	1	100
	. Ouest	262	64	23	9	3	1	100
	. Sud-Ouest	236	61	29	7	3	0	100
	. Centre Est	234	55	28	12	3	2	100
	. Méditerranée	228	69	21	7	2	1	100
Statut	. Actif occupé	1021	59	29	8	3	0	100
	. Inactif	802	57	27	11	3	2	100
	. Chômeur	176	61	19	14	4	2	100

Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015